

Signalez le frelon asiatique

Le frelon asiatique poursuit sa progression en Isère. Apparu en Isère en 2015, il est présent dans plus de la moitié du département.

Outre la problématique liée à sa présence sur les zones urbanisées, il représente une véritable menace pour la biodiversité et la santé des abeilles. Il peut aussi être dangereux pour l'homme.

Plan de surveillance et de lutte régional

Un dispositif de surveillance, mis en place par la Fédération Régionale des Groupements de Défense Sanitaire en partenariat avec la Fédération Régionale de Défense contre les Organismes Nuisibles, et en Isère le Groupement de défense sanitaire apicole, vise à repérer et faire détruire les nids par des entreprises spécialisées avant la sortie des fondatrices (à la fin de l'automne), afin de maintenir la population de frelons asiatiques à un niveau acceptable.

Deux types de nids peuvent être observés :

- Les nids primaires : visibles dès les premiers beaux jours, au printemps,
- Les nids secondaires : visibles dès le début de l'été, correspondant à une délocalisation de la colonie qui abandonne le nid primaire, trop petit.

Comment signaler un individu ou un nid ?

Le frelon asiatique est facilement identifiable (voir schéma) et ne doit pas être confondu avec le frelon européen qui est lui inoffensif.

Toute personne suspectant la présence d'un frelon asiatique ou d'un nid est invitée à en faire rapidement le signalement soit :

- Sur la plateforme de signalement en ligne : frelonsasiatiques.fr
- Soit en téléchargeant l'application mobile « Frelon Asiatique »

2018 : forte progression du nombre de nids découverts

Sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes, le nombre de nids observés en 2018 est en très forte progression avec 1202 contre 414 nids en 2017. En Isère il poursuit sa progression,

37 nids recensés ont été détruits en 2018.